



## L'UN EST L'AUTRE

Association Loi 1901 – 118-130 avenue Jean Jaurès 75169 Paris cedex 19

### BULLETIN D'ADHESION / SOUTIEN

Je souhaite **adhérer** à l'Association humanitaire « **L'Un Est l'Autre** » (précisez) :

◇ **Première adhésion**

◇ **Reconduction de l'adhésion**

Membre adhérent et/ou bénévole, je vous joins le montant de ma cotisation <sup>[1]</sup> soit **30 euros**.

Membre bienfaiteur, je vous joins le montant de ma cotisation <sup>[1]</sup> soit **100 euros ou plus** :  euros.  
(ce que vous voulez, sans limites).

Je préfère **soutenir** l'Association « **L'Un Est l'Autre** » et je vous adresse un don de (précisez) :

**15 euros**

**30 euros**

**60 euros**

**100 euros**

Autre montant (précisez) :  euros

*A titre d'information, sachez que chaque repas servi nous revient environ à 2,40 euros et ceci vous permet ainsi d'apprécier l'importance que revêt tout élan de générosité, aussi modeste soit-il... Pour le prix d'un seul repas dans un bon restaurant (35 euros environ), vous aurez le plaisir d'offrir 15 repas à des personnes réellement démunies... !*

Merci de libeller votre chèque à l'ordre de « **L'Un Est l'Autre** » et de bien vouloir l'adresser, accompagné de votre Bulletin d'adhésion/soutien, directement au siège social de l'Association **118-130 avenue Jean Jaurès 75169 Paris cedex 19**.

Vos coordonnées complètes nous sont indispensables pour vous adresser votre reçu fiscal mais aussi pour maintenir le lien entre l'Association et l'ensemble de ses membres. A moins que nous ne les possédions déjà (ou si elles ont changé), merci de bien vouloir remplir le formulaire ci-après :

① Nom (Mme/Mlle/M) \_\_\_\_\_ Prénom \_\_\_\_\_

② Adresse complète : \_\_\_\_\_

③ Tél. : \_\_\_\_\_ Portable : \_\_\_\_\_ E-mail : \_\_\_\_\_

④ Né(e) le \_\_\_\_\_ à : \_\_\_\_\_

⑤ Profession : \_\_\_\_\_

\* Pour adhérer à l'Association, il est également demandé de compléter les rubriques 4 et 5 et de dater et signer le présent Bulletin.

Je souhaite **participer** aux actions de l'Association « **L'Un Est l'Autre** »

(Si vous cochez cette case, nous ne manquerons pas de vous recontacter).

Fait à  le :  Signature :

<sup>[1]</sup> Cotisation annuelle assimilable à un don. Qu'il s'agisse d'une adhésion ou d'un don, vous recevrez un **reçu fiscal** vous permettant de bénéficier d'une réduction d'impôts. Pour les particuliers, les sommes versées en 2010 sont déductibles de leur impôt jusqu'à **75 %** de leur montant dans la limite de **521 euros**. Au delà, et dans la limite de **20 %** du revenu imposable, la réduction demeure de **66%**. Pour les entreprises assujetties à l'impôt sur le revenu ou à l'impôt sur les sociétés, les dons versés ouvrent également droit à une réduction d'impôt de **60%** du montant des versements, dans la limite de **0,5 %** du chiffre d'affaires hors taxe.